



Mairie de BREZOLLES

Département de l'Eure-et-Loir – Arrondissement de DREUX
Canton de SAINT LUBIN-DES-JONCHERETS

BREZOLLES, le 29 Août 2023.

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2023 – 097

CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

RUE MANTOUE

A L'OCCASION D'UNE LIVRAISON

Le **31 AOUT 2023**

Le Maire de la Commune de BREZOLLES,

VU le Code Général de Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU la demande en date du **28 Août 2023**, effectuée par : **LE SECOURS CATHOLIQUE DE BREZOLLES**, qui souhaite **faire enlever les vêtements par le relais**, en occupant temporairement le domaine public **RUE MANTOUE** ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant le déménagement ;

A R R E T E :

Article 1° : Le **31 Août 2023**, **LE SECOURS CATHOLIQUE DE BREZOLLES** est autorisée à faire procéder à l'enlèvement de vêtements par le camion du RELAIS, en occupant temporairement le domaine public **RUE MANTOUE**.

Article 2°: Ce déménagement nécessitera les dispositions suivantes **RUE MANTOUE** :

- **Stationnement** : interdit sur les 2 places de stationnement sises en face le magasin Brezolles Optique au n°9 qui seront réservées exclusivement pour le stationnement du camion (**sans limitation de temps - zone bleue**).
- **Circulation** : néant
- **Déviation** : néant.

Article 3° : La signalisation sera mise en place conjointement par la Commune et le pétitionnaire.

Article 4° : Dès l'achèvement du déménagement, le permissionnaire est tenu d'enlever les matériaux excédentaires et de rétablir, dans leur état initial, la

1 rue notre Dame – BP 70015 – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr – E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr

chaussée, l'accotement, le trottoir ou le fossé et de réparer tout dommage qui aura pu être causé à la chaussée et à ses dépendances.

Article 5° : La Secrétaire de mairie et la Gendarmerie seront chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié et dont ampliation sera adressée :

- Centre de Secours de BREZOLLES,
- Gendarmerie de BREZOLLES
- Conseil Départemental d'Eure-et-Loir
- AGGLO du Pays de DREUX
- Service technique de la Mairie de BREZOLLES
- Le permissionnaire
- Le SIADEP.

Le Maire,



Loïc BARBIER.

1 rue notre Dame – BP 70015 – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr - E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr